



---

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne  
concernant  
sa participation à la Réunion annuelle sur le changement  
climatique organisée par ParlAmericas, « Action  
parlementaire  
pour arrêter le changement climatique »**

**Section canadienne de ParlAmericas**

**Panama (Panama)**

**du 3 au 5 août 2016**

# Rapport

## INTRODUCTION

La Section canadienne de ParlAmericas a assisté à la Réunion annuelle sur le changement climatique organisée par ParlAmericas, intitulée « Action parlementaire pour arrêter le changement climatique » et tenue à Panama, au Panama, du 3 au 5 août 2016. La délégation parlementaire canadienne était composée du sénateur Tobias C. Enverga fils, et de M<sup>me</sup> Julie Dzerowicz, députée. M. Cédric Taquet a accompagné la délégation à titre de secrétaire. Il s'agissait de la première Réunion annuelle de ParlAmericas sur les changements climatiques; elle souligne l'importance de renforcer le dialogue et la coopération entre les membres de ParlAmericas pour agir sur le changement climatique.

## Réunion à l'ambassade du Canada au Panama

Avant d'assister à l'inauguration officielle de la Réunion annuelle sur le changement climatique, les membres de la délégation parlementaire canadienne se sont entretenus avec M. Michael Redenbach, délégué commercial principal, et M<sup>me</sup> Teresita Chavez, analyste de politique. L'ambassadrice Karine Asselin était absente. Les parlementaires ont été informés de l'état des relations entre le Canada et le Panama, des améliorations sociales et économiques récentes au Panama et des relations commerciales entre les deux pays.

## LA RÉUNION

### Cérémonie d'ouverture

L'assemblée s'est ouverte sur une allocution de bienvenue de M. Elías Castillo, député (Panama) et secrétaire général du Parlement latino-américain et caribéen, qui a remercié les parlementaires de leur présence à cette importante conférence sur le changement climatique. M. Javier Ortega, représentant de l'Assemblée nationale du Panama et membre du conseil d'administration de ParlAmericas, a également souhaité la bienvenue aux délégués. La sénatrice Marcela Guerra (Mexique), présidente de ParlAmericas, a accueilli les délégués à la première Réunion annuelle sur le changement climatique de ParlAmericas. Elle a ensuite présenté l'ambassadrice Patricia Espinosa Cantellano, secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui a fait ses remarques par message vidéo, et l'honorable Mirei Endara, ministre de l'Environnement du Panama.

La ministre Endara a mentionné que le changement climatique est une réalité au Panama : il modifie son écosystème, malgré le fait que le Panama ne soit responsable que d'un infime pourcentage des émissions mondiales. La ministre a appelé tous les pays à signer l'accord de la COP21 et les plus grandes économies du monde à démontrer comment elles entendent réduire concrètement les émissions de CO<sub>2</sub>. En

conclusion, la ministre a souligné que les pays côtiers comme le Panama seront les premiers à être touchés par le changement climatique et le réchauffement planétaire.

### **Séances en comité**

Après l'inauguration de la première Réunion annuelle sur le changement climatique de ParlAmericas, les délégués ont participé à des séances en comité, qui ont porté sur trois thèmes principaux : (1) Pratiques législatives exemplaires : mesures d'atténuation et d'adaptation relatives au changement climatique; (2) Participation citoyenne : élaboration en commun de stratégies et de ressources éducatives en matière d'environnement; et (3) Perspectives innovantes : mesures scientifiques et réformes politiques visant à freiner le changement climatique.

#### **Séance 1 — Pratiques législatives exemplaires : Mesures d'atténuation et d'adaptation relatives au changement climatique**

Animée par M. Harley James Mitchell Morán, expert en droit de l'environnement, la séance a porté sur les nouvelles lois adoptées à Sainte-Lucie et en Argentine, ainsi que sur la mission et les objectifs du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

La ministre de l'Éducation, des Rapports de genre et du Développement durable (Sainte-Lucie), l'honorable Gale Rigobert, a commencé son exposé en affirmant que même si les petites économies insulaires comme Sainte-Lucie ne sont pas aussi coupables que d'autres grands pays, ce sont elles qui seront les plus touchées par les dangers inhérents au changement climatique. Sainte-Lucie soulève cette notion d'inégalité afférente au changement climatique à chaque forum international sur le changement climatique, a souligné la ministre Rigobert.

M. Juan Carlos Villalonga, député (Argentine) et vice-président de la Commission des ressources naturelles et de la conservation de l'environnement humain de la Chambre des députés, a exposé les défis que représente le changement climatique pour les pays en développement et pour l'Argentine. Il a également décrit les mesures législatives adoptées par le parlement argentin à l'égard des objectifs de la COP21.

M<sup>me</sup> Mara Angélica Murillo Correa, directrice régionale adjointe du Programme des Nations Unies pour l'environnement, a expliqué les objectifs et la mission de l'autorité mondiale en matière environnementale, à savoir de fixer l'ordre du jour environnemental mondial, de promouvoir une mise en œuvre cohérente du volet environnement de l'Organisation des Nations Unies, et de favoriser les partenariats entre les pays pour lutter contre le changement climatique.

#### **Séance 2 — Participation citoyenne : élaboration en commun de stratégies et de ressources éducatives en matière d'environnement**

Animée par M<sup>me</sup> Sandra Lombardo, spécialiste de programme (ONU Femmes), la séance a porté sur la coopération dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, sur le caractère essentiel de la participation citoyenne en vue d'adopter des changements de comportements collectifs pour lutter contre le

changement climatique, et sur les moyens d'inclure les groupes vulnérables, nettement concernés par le changement climatique, dans la prise de décisions.

Les membres du groupe comprenaient la sénatrice et présidente de la Commission sénatoriale sur l'environnement de Bolivie, M<sup>me</sup> Plácida Espinoza Mamani, le député (Colombie) et membre de la Sixième commission (Services publics, Travaux publics et Transport), M. Carlos Eduardo Guevara Villabón, et le député (Équateur) et président de la Commission sur la biodiversité et les ressources naturelles, M. Carlos Eloy Viteri Gualinga.

M<sup>me</sup> Mamani a décrit le contraste entre la réalité au quotidien des régions rurales et celle des grandes villes colombiennes, comme Bogota, dans la mise en œuvre de mesures visant à freiner le changement climatique. Elle a discuté de l'initiative dans les grandes villes de la Colombie qui consiste à mettre en œuvre et à favoriser une « culture du vélo », ainsi qu'à encourager activement les citoyens à utiliser le vélo dans leurs activités quotidiennes.

M. Gualinga a expliqué les récentes initiatives législatives de l'Équateur, l'importance du processus de consultation parlementaire pour inclure tous les Équatoriens dans la lutte contre le changement climatique, et l'objectif que s'est fixé son pays de compter de plus en plus sur les énergies renouvelables pour soutenir la demande croissante d'énergie en Équateur.

### **Séance 3 — Perspectives innovantes : mesures scientifiques et réformes politiques visant à freiner le changement climatique**

La troisième et dernière séance de travail a été ouverte par M. Carlos Vargas Lombardo, ingénieur et expert en ressources naturelles et en gestion de l'environnement, qui a présenté les membres du groupe : M. Arnaldo Euclides Giuzzio Benítez, sénateur (Paraguay) et membre de la Commission de l'énergie, des ressources naturelles, de la population, de l'environnement, de la production et du développement durable; M<sup>me</sup> Monica Araya, fondatrice et directrice exécutive de Nivela et de Costa Rica Limpia; et M. Amin Asadollahi, chef de l'Atténuation des changements climatiques pour l'Amérique du Nord, à l'Institut international du développement durable.

M<sup>me</sup> Monica Araya a commencé son exposé en soulignant que la quasi-totalité de l'électricité au Costa Rica provient de sources d'énergie renouvelables. Les centrales et les barrages hydroélectriques représentent 80 % de l'électricité produite au Costa Rica. M<sup>me</sup> Araya a ensuite mis l'accent sur le prochain défi environnemental du Costa Rica : éliminer le pétrole dans les transports. Trente-deux pour cent (32 %) de tous les déplacements au pays sont effectués par des voitures utilisant de l'énergie dérivée des combustibles fossiles. Selon elle, si le Costa Rica a pu investir dans les énergies renouvelables pour sa consommation d'électricité, il pourrait faire la transition du mazout vers une énergie durable et renouvelable dans les transports. Elle a conclu en mentionnant que les combustibles fossiles ne sont plus une option pour le Costa Rica. Il faudra de nouvelles mesures incitatives du gouvernement pour rendre les énergies renouvelables plus efficaces et plus concurrentielles dans le secteur des transports.

M<sup>me</sup> Araya a également affirmé qu'il incombe à la génération actuelle de relever ce défi environnemental.

L'intervenant suivant, M. Amin Asadollahi, a exposé l'urgence de la situation. Il a mentionné que la situation actuelle est le fait des générations précédentes, qui ont pollué, et le fait que ces pollueurs n'ont pas de comptes à rendre. La génération actuelle et la prochaine génération doivent maintenant payer le prix de cette pollution. Il a ensuite expliqué la situation canadienne et les initiatives provinciales, comme la politique de tarification du carbone en Colombie-Britannique en Alberta, ainsi que le système de plafond d'émissions et le marché du carbone entre le Québec, l'Ontario et la Californie. Selon lui, depuis que la Colombie-Britannique a adopté une politique de tarification du carbone, l'économie de la province a connu une croissance plus rapide que dans le reste du Canada, même si le prix du carbone est en hausse et que les émissions sont en baisse. Il a ajouté que les expériences pratiques illustrent que mettre un prix sur le carbone est logique du point de vue économique. Le plafond d'émissions et le marché du carbone entre le Québec, l'Ontario et la Californie ont créé de toutes nouvelles occasions d'affaires, les entreprises californiennes venant au Québec et en Ontario pour acheter des crédits de carbone. Il a expliqué qu'il est important, pour les économies fortement dépendantes du pétrole, de conserver une longueur d'avance en matière réglementaire, de manière à atténuer les conséquences économiques de l'effondrement du prix du pétrole. Il a conclu en affirmant que le discours au Canada a rapidement évolué; les défis actuels et futurs en matière d'environnement créeront de l'emploi et favoriseront la croissance économique.

Le sénateur Euclides a informé les participants de l'ampleur de la déforestation au Paraguay et de l'importance de maintenir un corridor biologique entre les exploitations agricoles et les réserves protégées pour éviter le cloisonnement de la faune. Il a conclu en mentionnant l'importance de la participation des peuples autochtones au processus législatif du Paraguay pour veiller à ce que les défis environnementaux créent de l'emploi et favorisent la croissance économique dans son pays.

### **Séance de clôture et remarques finales**

M<sup>me</sup> Marcela Guerra, sénatrice (Mexique) et présidente de ParlAmericas, a fait des observations finales et a remercié les organisateurs de la réunion, les conférenciers et les participants. Elle a encouragé les parlementaires de ParlAmericas à continuer d'appuyer cet important forum de discussion et de dialogue sur le changement climatique.

À la suite de la troisième et dernière séance, une Déclaration d'engagement a été lue et adoptée par les délégués, en conclusion de la Réunion annuelle sur le changement climatique de ParlAmericas. Le texte de la déclaration se trouve à l'annexe A.

### **Réunion avec des groupes environnementaux nationaux et internationaux au Panama**

La délégation canadienne a rencontré M<sup>me</sup> Rita Spadafora, directrice générale de l'Association nationale pour la conservation de la nature au Panama, également nommée ANCON. M<sup>me</sup> Spadafora, qui se spécialise dans le suivi et l'évaluation des

programmes de développement durable, a expliqué à la délégation canadienne l'ampleur de la déforestation au Panama et son incidence sur le canal de Panama, la source la plus importante de revenus et de croissance économique du pays. L'Association nationale pour la conservation de la nature est la plus ancienne et la plus importante organisation non gouvernementale (ONG) du Panama en matière d'environnement; elle met l'accent sur la promotion de l'éducation en matière d'environnement, en soutenant des projets durables dans les communautés rurales, ainsi que la protection des forêts et de la biodiversité du Panama.

La délégation canadienne s'est également entretenue avec M. Matthew Larsen, directeur, M. W. Owen McMillan, doyen des programmes d'études, et M. Javier Mateo-Vega, doctorant à l'Université McGill et chercheur au Smithsonian Tropical Research Institute (l'institut), à Panama. M. Larson a donné un aperçu du mandat de l'institut, soit d'offrir une plate-forme mondiale pour la recherche tropicale, de former la prochaine génération de scientifiques des tropiques, et d'aider les collectivités locales à protéger les forêts tropicales et la biodiversité du Panama. M. Mateo-Vega a expliqué aux délégués la coopération entre l'Université McGill et l'institut; des doctorants de toutes les régions des Amériques viennent au Panama pour étudier la forêt tropicale. M. Owen McMillan a conclu en exposant la déforestation à large échelle qui a cours au Panama et ses incidences sur les communautés rurales et l'économie.

## **CONCLUSION**

Cette conférence internationale a été une excellente occasion pour la Section canadienne de ParlAmericas de participer activement aux discussions sur le changement climatique et sur l'action parlementaire visant à réduire les émissions mondiales. La délégation tient à remercier le Secrétariat international de ParlAmericas et le siège du Parlement latino-américain et caribéen de leur contribution au succès de l'événement. La délégation remercie également l'ambassade du Canada à Panama pour son soutien et sa participation à cette importante conférence interparlementaire.

Le tout respectueusement soumis,

L'honorable Robert D. Nault, c.p., député  
Président  
Section canadienne de ParlAmericas

# **ANNEXE A**

## **Déclaration d'engagement**

### ***Action parlementaire pour arrêter le changement climatique***

du 3 au 5 août 2016 | Panama (Panama)

Nous, parlementaires de 18 pays, rassemblés lors de cette rencontre annuelle sur le changement climatique intitulée *Action parlementaire pour arrêter le changement climatique* à Panama (Panama), les 4 et 5 août 2016, avons discuté de notre objectif commun de renforcer l'ordre du jour législatif afin de surmonter les défis et les incidences du changement climatique, ainsi que ses multiples effets et manifestations partout sur la planète.

Au cours de cette rencontre, les parlementaires des Amériques et des Caraïbes, conscients des problèmes urgents engendrés par le changement climatique, ont assisté à des séances de travail et d'échanges avec des experts en la matière. L'objectif de ces séances consistait à élaborer des stratégies législatives en vue de parvenir à un ordre du jour commun, qui nous permettra de gérer les phénomènes environnementaux et leurs incidences sociales et économiques sur les personnes et les collectivités. Dans la poursuite de cet objectif, nous avons créé le Réseau parlementaire sur le changement climatique, une initiative conjointe mise sur pied par ParlAmericas et Parlatino, pour coordonner les actions parlementaires de lutte contre le changement climatique dans l'hémisphère. Pour ces motifs,

### **Étant donné**

que le changement climatique est un problème urgent et commun pour l'humanité, qui appelle des actions concertées et des réponses adéquates de tous les secteurs et de toutes les institutions;

que le changement climatique est un phénomène transversal dont les multiples manifestations ont des effets non seulement sur l'environnement, mais également sur la production et l'approvisionnement alimentaires, les ressources naturelles, les conditions sociales et économiques, le déplacement et la mobilisation de différentes populations, et la capacité à intervenir en cas de catastrophe naturelle;

que les incidences du changement climatique constituent une menace ouverte pour l'ensemble de l'humanité et de la planète, et qu'une plus grande coopération entre tous les pays est nécessaire, tout comme l'est l'adoption de mesures d'atténuation coordonnées;

que les parlementaires des Amériques et des Caraïbes jouent un rôle central dans l'élaboration de stratégies législatives pour atténuer le changement climatique et s'y adaptent;

que les politiques de changement climatique exigent la conformité des législations nationales aux normes et aux accords internationaux en la matière, plus

particulièrement ceux qui sont énoncés dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et les accords signés à la Conférence des Parties à la CCNUCC;

que l'atténuation des effets du changement climatique exige l'éducation, la formation, la sensibilisation et la participation des citoyens, ainsi que l'accès du public à l'information et la coopération à tous les niveaux;

que le changement climatique a différents effets sur la population et que, dans nos capacités à titre de législateurs, nous devons tenir compte de l'incidence du changement climatique sur les collectivités autochtones, les femmes et les jeunes, entre autres groupes, ainsi que mobiliser la population dans son ensemble dans l'élaboration des politiques susmentionnées;

que les percées technologiques et l'énergie propre sont essentielles à l'atteinte de l'objectif consistant à limiter le réchauffement planétaire à 2 degrés Celsius, en s'efforçant de limiter cette augmentation à 1,5 degré Celsius, comme l'ont approuvé les signataires de l'Accord de Paris de décembre 2015;

que les parlementaires se sont vu confier la responsabilité d'adopter une législation qui fera la promotion des développements technologiques et scientifiques et favorisera de tels développements, en vue d'accroître l'utilisation de l'énergie propre et, par conséquent, lutter contre le changement climatique;

### **Nous nous engageons à :**

1. Instaurer le Réseau parlementaire sur le changement climatique à titre de forum continental pour le travail législatif et pour l'échange de pratiques d'excellence visant l'atténuation des effets environnementaux, sociaux et économiques du changement climatique.
2. Établir la priorité des phénomènes associés au réchauffement climatique, ainsi que leurs incidences sociales, économiques et environnementales, ainsi que des stratégies d'intervention à leur égard, dans les ordres du jour publics et législatifs de notre pays respectif.
3. Chercher à renforcer les lois-cadres sur le changement climatique, et veiller à ce qu'une solution législative à long terme soit adoptée.
4. Faire le suivi des mesures législatives et des efforts déployés pour concrétiser les contributions prévues déterminées au niveau national dans la période entre les Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
5. Travailler en collaboration avec d'autres secteurs de la société à la recherche de réponses durables aux défis posés par le réchauffement climatique.
6. Encourager la participation citoyenne à l'élaboration de la législation et à la supervision des politiques gouvernementales et parlementaires en matière de changement climatique, en particulier par les groupes les plus vulnérables à ses effets.

7. Tenir compte des répercussions sur le genre et des approches différentielles dans l'élaboration des lois prévoyant des mesures d'atténuation et d'adaptation relatives au changement climatique.
8. Favoriser l'échange de pratiques innovantes dans les domaines de la législation, de la participation citoyenne, des mesures et des politiques scientifiques pour atténuer le changement climatique et s'y adapter.
9. Veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures législatives qui favorisent l'innovation scientifique dans le domaine du changement climatique et de l'électrification des transports.
10. Encourager la coopération entre les parlements et les organismes gouvernementaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques novatrices pour lutter contre le changement climatique et pour mesurer les progrès.
11. Promouvoir la coopération internationale pour lutter contre le changement climatique dans le cadre de la diplomatie parlementaire, y compris la ratification de l'Accord de Paris, signé par 174 pays à New York le 22 avril 2016.
12. Coopérer avec les organisations internationales telles le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Institut international du développement durable (IIDD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, entre autres entités, et les organismes de la société civile et des peuples autochtones, en vue de poursuivre le travail du Réseau sur le changement climatique.

*Signé à Panama (Panama), le 5 août 2016.*

## **Frais de déplacement**

<b>ASSOCIATION</b>	Section canadienne de ParlAmericas
<b>ACTIVITÉ</b>	Réunion annuelle sur le changement climatique « Action parlementaire pour arrêter le changement climatique »
<b>DESTINATION</b>	Panama (Panama)
<b>DATES</b>	du 3 au 5 août 2016
<b>DÉLÉGATION</b>	
SÉNAT	L'honorable Tobias C. Enverga fils, sénateur
CHAMBRE DES COMMUNES	Mme Julie Dzerowicz, députée

PERSONNEL	M. Cédric Taquet, secrétaire de la délégation
TRANSPORT	3 387,40 \$
HÉBERGEMENT	1 301,15 \$
ACCUEIL	0,00\$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	1 408,20 \$
CADEAUX OFFICIELS	0,00\$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	0,00\$
TOTAL	6 096,75 \$